



## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 11 mars 2025

Madame la Préfète,  
Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les gouvernements se suivent et se ressemblent sous l'ère Macron. Les projets de loi de finances également, avec toujours la même méthode pour les imposer, l'article 49-3.

A nouveau, les fonctionnaires et agents publics, dont font partie les enseignants, subissent une politique d'austérité, sans précédent (50 milliards d'économie). A nouveau ils sont la variable d'ajustement d'économies drastiques, en totale contradiction avec les discours tenus sur les « priorités » du gouvernement, notamment sur l'Ecole...

C'est donc sur la base de ce PLF « austéritaire » que le gouvernement Bayrou va parler d'attractivité de l'emploi public, d'efficacité du service public et de la qualité de vie et des conditions de travail. Or la réalité c'est le gel de la valeur du point d'indice, l'absence de perspective de revalorisation des grilles indiciaires, la suppression de la GIPA, l'avalanche de suppressions de postes dans les services publics, dont celui de l'éducation. On pourrait en rire si cela n'avait pas un impact désastreux sur le pouvoir d'achat des agents, la dégradation de leurs conditions de travail, leur future retraite et l'accentuation des risques psychosociaux.

Et comme si ce funeste tableau ne suffisait pas, ce gouvernement choisit de stigmatiser les fonctionnaires en réduisant de 10% la rémunération en cas de congés pour maladie ordinaire. Cette décision, sous prétexte de lutter contre l'absentéisme, crée la suspicion sur la véracité des arrêts maladies des fonctionnaires, sur les décisions des médecins, et poussera inévitablement les agents, dont les enseignants, à venir travailler malades face à du public. Pour **FO** c'est tout simplement inacceptable, honteux et scandaleux !

La **FNEC FP-FO 02** constate que, si la mobilisation des personnels en décembre a permis d'infléchir notamment l'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignants initialement prévues, les revendications sont loin d'être entendues. En effet ces annulations sont en trompe-l'oeil puisqu'in fine, dans le 1er degré ce sont 470 suppressions de postes d'enseignants qui sont actées par le 1er ministre Bayrou et ses soutiens. Cela se traduit par 29 postes en moins dans notre académie. Pour notre département de l'Aisne à la rentrée prochaine cela équivaut à 10 postes en moins dans le 1er degré et à une dizaine d'équivalent temps plein en moins dans le 2<sup>nd</sup> degré. A moyens constants voire diminués, les enseignants sont soumis aux pressions de leur chef d'établissement et/ou de leur IPR pour maintenir des options : le casse-tête des DHG insuffisantes oppose les équipes et met les personnels en concurrence – méthode managériale délétère.

Pour le 1er degré, vos propositions font état d'une vingtaine de fermetures de classes pour seulement 3 ouvertures. On constate 1 seule ouverture de poste de « titulaire remplaçant » alors que les périodes de tension du remplacement se multiplient de nouveau cette année. Ce n'est pas cet unique poste qui permettra d'assurer chaque jour, à chaque classe axonaise, la présence d'un enseignant titulaire et formé.

Vu les conséquences des non-remplacements, vu les conditions parfois inacceptables de scolarisation (avec la répartition des élèves dans les autres classes), y compris pour des élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont de nombreux postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions d'instruction acceptables partout dans les écoles.

Notre syndicat rappelle également son opposition aux fusions d'écoles, qui engendrent de grosses structures et retirent la spécificité de l'école maternelle qui, bien souvent, devient la 5ème roue du carrosse. Si une fusion doit avoir lieu, **la FNEC FP-FO 02** demande à ce que les règles préexistantes soient respectées cumulativement, à savoir : un poste vacant de directeur, un avis favorable des deux conseils d'écoles et l'accord de la mairie. Sans cela, la fusion doit être abandonnée.

Concernant l'inclusion scolaire, **la FNEC FP-FO 02** aimerait rappeler qu'elle est, bien entendu, pour que chaque enfant porteur de handicap puisse être scolarisé en milieu dit « ordinaire » dans toutes les situations où cela est possible, c'est-à-dire dans de bonnes conditions. En effet notre syndicat s'oppose à une inclusion systématique, à marche forcée, sans moyen.

Les enseignants du premier degré sont particulièrement exposés aux comportements agressifs, violents, d'élèves souffrant de troubles du comportement comme le relève les très nombreuses fiches RSST. Cela entraîne de la souffrance pour l'élève concerné, pour l'AESH qui l'accompagne, pour les enseignants ainsi que pour les autres élèves de la classe. Dans le second degré se pose le problème fréquent de la scolarisation d'élèves dont les capacités cognitives ne permettent pas d'accéder aux contenus enseignés. Ainsi, on trouve maintenant des élèves, dont le dossier scolaire mentionne qu'ils n'ont pas validé le cycle 1 ou 2 qui, sous couvert de sociabilisation ou de « vivre ensemble » sont en classe de 4° ou de 3°, ce qui engendre découragement, souffrance et attentisme de toutes parts.

**Pour la FNEC-FP FO**, quand l'inclusion n'est pas possible, l'élève doit être orienté vers un établissement spécialisé, adapté à ses besoins. Or 24 000 places manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour affecter ces élèves.

Ce ne sont d'ailleurs pas les PAS qui vont régler ces problèmes. **La FNEC FP-FO 02** n'adhère pas à l'analyse dithyrambique du dispositif PAS de notre département, faite lors du comité de suivi de l'Ecole inclusive du 24 février dernier. En effet, même si parfois quelques solutions sont trouvées pour gérer à court terme des situations compliquées et soulageant un temps les collègues, les PAS n'ont que pour objectif de sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et de continuer de laisser l'enseignant démuni, seul face à des problèmes insolubles.

Il s'agit donc surtout de baisser le nombre d'élèves notifiés par la MDPH et de les priver de l'accompagnement dont ils auraient pu bénéficier.

Toujours et encore, c'est la logique comptable et économique qui est plus forte que tout. **La FNEC FP-FO 02** ne peut l'accepter. Nous continuerons à batailler pour des ouvertures de classes, d'options, de demi-groupes (devenus quasi impossibles avec la création des groupes de besoins du « choc des savoirs »), pour la création de postes dans toutes les catégories de personnels, une augmentation générale des salaires et une abrogation des contre-réformes pour défendre nos conditions de travail !

**La FNEC FP-FO n'accepte pas la rentrée qui se prépare et revendique :**

- **Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes ;**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé ;**
- **Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive ;**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, d'AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen ;**
- **l'abandon de la réforme du Choc des Savoirs,**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles ; pas une école sans décharge hebdomadaire ;**
- **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ;**
- **Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;**
- **l'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 31,5% perdus depuis 2000) et l'abandon du PACTE.**